

# «Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées ?»

## Concept communal en faveur des personnes âgées de 65 ans et plus de la commune de Fétigny

### Sommaire

- I. Cadre légal
- II. Introduction
- III. Enquête « Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées ? »
- IV. Domaines d'intervention et mesures potentielles à développer
  - A. Domaine du travail
  - B. Domaine du développement personnel
  - C. Domaine associatif et communautaire
  - D. Domaine de l'infrastructure, de l'habitat et des services
  - E. Domaine des soins et de l'accompagnement social à la personne fragilisée
- V. Budget
- VI. Conclusion

Annexe 1 Liste des activités et mesures à disposition des seniors et de la population en 2023



## I. Cadre légal

En mars 2015, le Conseil d'Etat a confié à la DSAS le développement du projet cantonal « Senior + ». Par cette politique cantonale « Senior+ », les districts et les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences découlant de la loi sur les seniors (LSen), la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS), la loi sur l'indemnité forfaitaire (LIF) et le projet cantonal « Senior+ ». Un délai de 5 ans a été imparti aux communes pour élaborer des concepts communaux et des mesures en faveur des seniors. Le délai a été prolongé au 31 décembre 2022.

## II. Introduction

Le but de la politique cantonale et communale « Senior+ » est de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences et au maintien de leur autonomie.

En 2021, le Conseil communal a constitué la Commission Senior+ et l'a chargée de définir le concept communal et la mise en place des mesures arrêtées.

La Commission Senior+ a établi une liste des activités et mesures déjà à disposition des seniors et de la population en général, selon l'annexe 1 à ce document.

## III. Enquête « Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées ? »

A la demande de la Commission Senior+, le Conseil communal a adressé, le 28.09.2021, aux habitant-e-s âgé-e-s de 60 ans et plus le questionnaire d'évaluation des besoins « Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées ? ».

Nous avons reçu 57 réponses sur les 214 questionnaires transmis aux seniors de la commune. Il en ressort que 24 % vivent seuls. Le maintien de l'autonomie, la prise en charge de la santé, la vie sociale et culturelle sont prioritaires pour les seniors, tandis que les problèmes financiers sont une inquiétude.

De cette enquête ressortent les préoccupations ou demandes suivantes :

- Immeuble adapté, lieu de rencontres pour les aînés, référent-e social-e à contacter ;
- Transports pour les courses ou le médecin, importance de la déchetterie et du ramassage des déchets pour les personnes à mobilité réduite, commerce de proximité, bus ;
- Rencontres conviviales, repas partagés, activités sportives, ludiques ou culturelles.

Lors de cette enquête, quelques personnes ont manifesté leur intérêt pour offrir des prestations bénévoles :

- Transports (se rendre chez le médecin, faire des achats ou aller à la déchetterie...)



- Aide pour de petites tâches courantes (par exemple, changer une ampoule...)
- Animations pour la gym des aînés ou l'organisation de marches ou de sorties à vélo.
- Collaboration pour diverses activités ou démarches administratives ou informatiques.

Sur la base de l'analyse des réponses à ce questionnaire et d'un entretien avec Mme Melissa Schmid, assistante sociale à Pro Senectute, le présent concept communal en faveur des seniors est réalisé en tenant compte des cinq domaines du concept cantonal.

## **IV. Domaines d'interventions et mesures potentielles à développer**

### **A. Domaine du travail**

Favoriser l'engagement de personnes de 50 ans et plus : Ce point est difficilement applicable dans notre commune qui compte peu d'employeurs potentiels.

### **B. Domaine du développement personnel**

Café-contacts : aborder divers thèmes par réunion pour échanger des idées (finance, aides possibles, sujets d'actualité, etc.). Ces réunions seront destinées en priorité aux aînés tout en restant ouvertes à toute la population.

### **C. Domaine associatif et communautaire**

Ateliers pour des activités en commun : bricolage, pâtisserie, tricot, Internet, comment utiliser des cartes bancaires ou commerciales, etc.

Promenades : en collaboration avec la gym-dames et/ou l'accueil extrascolaire et/ou les mamans de jour, organiser des balades pour les aînés et les enfants.

Théâtre : réserver une soirée pour les aînés, le solde des places étant à disposition de toute la population. La même idée pourrait être reprise pour les concerts ou les matchs de football, par exemple.

### **D. Domaine de l'infrastructure, de l'habitat et des services**

L'élimination des déchets est un sujet important pour les personnes à mobilité réduite. Pour l'instant, elles sont priées de s'adresser à des entreprises privées telles que « Oust Sàrl » qui propose un abonnement de passage. A la déchetterie communale, un container est à disposition pour recevoir gratuitement les couches-culottes des enfants en bas-âge ou des personnes souffrant d'incontinence.

Épicerie, boulangerie, pharmacie, cabinet médical sont régulièrement demandés par la population. Le Conseil communal favorise, dans la mesure du possible, l'implantation de commerces. Un projet privé d'épicerie est actuellement à l'enquête.

Des appartements adaptés seront habitables à l'automne 2023.



Des listes d'adresses utiles sont disponibles à l'administration communale, au pilier public et sur le site Internet communal où une page est dédiée aux seniors.

Les activités d'une association telle que Pro Senectute ou le Réseau Santé Social de la Broye fribourgeoise (RSSBF) peuvent être publiées régulièrement dans le bulletin d'informations communal ainsi que sur le site internet et au pilier public.

### **E. Domaine des soins et de l'accompagnement social à la personne fragilisée**

Toutes les demandes sont traitées par le réseau santé Social de la Broye fribourgeoise (RSSBF). Les coordonnées sont disponibles au bureau communal ou sur le site Internet communal.

## **V. Budget**

Dans le cadre des appartements adaptés et de son local communautaire, un-e référant-e social-e devrait être à disposition des locataires. Cette même personne devrait aussi pouvoir répondre aux demandes de tous les seniors de la commune. Certaines communes ont nommé un-e délégué-e aux seniors.

De même pour les différentes activités mentionnées ci-dessus, l'engagement d'un-e animateur-trice socioculturel-le HES est recommandé par Pro Senectute.

Pour notre commune, la Commission Senior+ propose de prévoir au budget 2023 les financements suivants :

- des activités administratives
- des activités d'un-e délégué-e aux seniors et à l'animation.
- de l'utilisation de locaux privés pour les diverses activités (par exemple : café-contacts, ateliers, local communautaire des appartements adaptés, salle de la cure, etc.).



## **VI. Conclusion**

Ce concept communal met en évidence les besoins des aînés et propose quelques activités qui ne pourront être réalisées qu'avec la participation de toute la population. En effet, ce sont les contacts intergénérationnels qui apportent le plus grand bénéfice aux seniors.

La Commission Senior+ recommande au Conseil communal un subventionnement selon le budget précité pour la mise en place du concept « Senior+ » nécessaire notamment pour la gestion des appartements adaptés, l'animation sous forme de café-contacts et ateliers, l'éventuelle location de locaux utiles à ces animations. Ces tâches ne sont possibles qu'avec la collaboration de l'administration communale et d'un-e délégué-e aux seniors.

Elle recommande aussi d'améliorer la prise en charge des déchets pour les personnes à mobilité réduite.

La Commission espère qu'une solution sera obtenue par le Conseil communal pour obtenir un point de vente de denrées de première nécessité. Une collaboration avec la commune de Ménières pourrait être envisagée étant donné que le groupement scolaire et la plupart des activités associatives sont déjà partagés.

Il a été pris note qu'une page Internet destinée aux activités pour les seniors est régulièrement mise à jour.

Ce concept communal sera amené à évoluer au cours des années à venir pour tenir compte des expériences nouvelles et des remarques et propositions formulées au fur et à mesure de l'avancement des projets proposés et des activités réalisées.

### **Pour la Commission Senior+**

Annelise Joye, Vice-Syndique et présidente de la Commission

Caroline Affolter Berisha, vice-présidente

Claude Boschung, membre

Marie-Laure Renevey, membre et secrétariat

Caroline Savary, membre



## Liste des activités et mesures à disposition des seniors et de la population en 2023

Activités et mesures	Dates	Organisation	Lieu des activités / Où se renseigner
<b>Commune</b>			
Appartements adaptés	Automne 2023		9 appartements 2 1/2 et 1 appartement 3 1/2
<b>Sur invitation ou avis par tous-ménages</b>			
1 x par mois mercredi après-midi récréatifs	octobre à avril	Groupement des dames	Salle de la Cure
1 x par mois mercredi après-midi jeux	octobre à mai	Groupement des dames	Salle de la Cure
Sortie des aînées	mai	Groupement des dames	
En cas de canicule, visites à domicile des personnes de plus de 80 ans	juillet - août	Groupement des dames	
Repas de Noël des aînés	8 décembre	Conseil communal et Conseil de paroisse	Grande salle
Visites aux personnes de plus de 80 ans qui ne sont pas venues au repas de Noël des aînés	décembre	Conseil communal	
Visites aux personnes hospitalisées	janvier - décembre	Conseil de communauté (Paroisse)	
<b>Aide ponctuelle et informations</b>			
Aide pour compléter les demandes d'allocation pour impotent		Mme A. Joye, Conseillère communale, réoriente vers les services concernés.	Administration communale
Aide pour les demandes de curatelle		Mme A. Joye, Conseillère communale, réoriente vers les services concernés.	Administration communale



Activités et mesures	Dates	Organisation	Lieu des activités / Où se renseigner
Autres demandes d'aides médico-sociales		Mme A. Joye, Conseillère communale, réorientée vers les services concernés.	Administration communale
Informations dans les bulletins communaux au sujet des activités de diverses institutions médico-sociales		Administration communale	
Aide et soins à domicile		SASDB	Service d'Aide et de Soins à Domicile du district de la Broye, Le Piolet 34, 1470 Estavayer-le-Lac, tél. 026 684 92 00
EMS, Foyer de jour, Aide et soins à domicile, Service social, curatelles		RSSBF	Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise, Rue Centrale 57, 1776 Montagny-la-Ville, tél. 026 684 90 00
Questions financières ou autres		Pro Senectute	Pro Senectute Fribourg, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, tél. 026 347 12 40
Repas à domicile		La Rosière	La Rosière, Route d'Yverdon 44, 1470 Estavayer-le-Lac, tél. 026 663 99 34
Transport		Passepartout-Broye Croix-Rouge	Passepartout-Broye, tél. 026 663 90 10 Croix-Rouge, tél. 026 347 39 40
Location de moyens auxiliaires		Croix-Rouge Pro Senectute Méditec SA	Croix-Rouge, tél. 026 347 39 52 Pro Senectute, tél. 026 347 12 48 Méditec SA, Ch. de la Thiolaz 6, 1038 Bercher / VD, tél. 021 887 02 10



Activités et mesures	Dates	Organisation	Lieu des activités / Où se renseigner
<b>Fêtes traditionnelles, invitation à toute la population</b>			
Fête des voisins	juin	Commission culturelle	Par quartier
Tournoi des familles + repas	fin juin	FC Fétigny-Ménières	Terrain de football
Fête nationale : feu, discours, animation, collation	1er Août ou 31 juillet, selon avis	Conseil communal + Société de tir	Grande salle ou autre lieu, selon avis
Bénichon	2ème dimanche de septembre + samedi	Société de Jeunesse	Grande salle
Fête de la St-Nicolas	6 décembre (ou selon avis)	Société de Jeunesse	Grande salle ou préau de l'école, selon avis
Fenêtres de l'Avent	décembre, chaque 2 ans	Groupement des dames	
Tables d'hôtes	Selon avis affiché au pilier public	M. Jean-Yves Sartori	Rte de Brit 3, Fétigny
Ateliers ouverts des artisans	25 mars 2023	Commission culturelle	Chez les artisans locaux, selon avis
Diverses activités	selon avis	Commission culturelle	Grande salle ou selon avis
<b>Participation active aux sociétés locales</b>			
Gym-dames des aînées, Fétigny	jeudi 18h30 - 19h30	Gym-dames	Grande salle
Gym-dames, Fétigny	jeudi 19h45 - 20h45	Gym-dames	Grande salle
Gym-hommes des aînés, Ménières-Fétigny	mardi 19h – 20h	Gym-hommes Ménières	Grande salle de Ménières
Gym-hommes, Ménières-Fétigny	mardi 20h – 21h	Gym-hommes Ménières	Grande salle de Ménières
Chœur-Mixte Sainte-Cécile Fétigny-Ménières	mardi 20h - 22h	Chœur-Mixte	Salle de la Cure
Fanfare paroissiale Fétigny-Ménières	jeudi 20h - 22h	Fanfare	Abri PC
Société de Tir Fétigny-Ménières	jeudi, en soirée	Tir	Buvette du tir

